

# LYCÉE PROFESSIONNEL

# RENTREE 2023

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de la confiance que vous nous accordez en inscrivant votre enfant au LYCEE SAINT JOSEPH LA SALLE pour la prochaine année scolaire.

Vous trouverez ci-dessous un certain nombre d'informations.

D'autres suivront à la rentrée.

Je vous souhaite un bel été.

**Xavier MOENNER**  
**Directeur**

	<p><b>Rentrée des classes</b></p> <p>L'accueil des élèves aura lieu le :</p>																			
	<p>► <b>Lundi 4 septembre, à 14h</b></p>	<p>Fin des cours à 16h30</p> <p>A partir du mardi 5 septembre, Les cours sont assurés suivant l'emploi du temps.</p>																		
	<p><b>Horaires des cours</b></p> <table border="1" data-bbox="529 1534 1273 1787"> <thead> <tr> <th></th> <th>Matin</th> <th>Après-Midi</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Du</td> <td>08 h 00 – 08 h 55</td> <td>13 h 30 – 14 h 25</td> </tr> <tr> <td>Lundi</td> <td>08 h 55 – 09 h 50</td> <td>14 h 25 – 15 h 20</td> </tr> <tr> <td>au</td> <td>Récréation</td> <td>Récréation</td> </tr> <tr> <td>Vendredi</td> <td>10 h 05 – 11 h 00</td> <td>15 h 35 – 16 h 30</td> </tr> <tr> <td></td> <td>11 h 00 – 11 h 55</td> <td>16 h 30 – 17 h 25</td> </tr> </tbody> </table> <p>Un emploi du temps précis sera remis à chaque élève le jour de la rentrée.</p>			Matin	Après-Midi	Du	08 h 00 – 08 h 55	13 h 30 – 14 h 25	Lundi	08 h 55 – 09 h 50	14 h 25 – 15 h 20	au	Récréation	Récréation	Vendredi	10 h 05 – 11 h 00	15 h 35 – 16 h 30		11 h 00 – 11 h 55	16 h 30 – 17 h 25
	Matin	Après-Midi																		
Du	08 h 00 – 08 h 55	13 h 30 – 14 h 25																		
Lundi	08 h 55 – 09 h 50	14 h 25 – 15 h 20																		
au	Récréation	Récréation																		
Vendredi	10 h 05 – 11 h 00	15 h 35 – 16 h 30																		
	11 h 00 – 11 h 55	16 h 30 – 17 h 25																		

	<p><b>Responsable de niveaux – vie scolaire</b></p> <p><b>Directeur des Etudes LP :</b>  Mme KERMORVANT Marina 02.97.62.05.12  (CIEL, MELEC, MSPC, 3<sup>ème</sup> Prépa Métiers, ULIS)</p> <p>M LE NOA André 02.97.62.05.11  (TCB, TMA, MV et CAP)</p> <p><b>Responsable de la vie scolaire :</b>  Mme NAHELOU Anne-Cecile</p> <p><b>Référent vie scolaire LP</b>  M. VERNET Jacques 02.97.62.05.18</p> <p><b>Responsable de l'internat :</b>  M. MONNERET Mickaël 02.97.62.05.15</p>
	<p><b>Rencontre parents-professeurs</b>  Une réunion de rentrée est programmée avec l'équipe pédagogique, à <b>17h45</b>, le :</p> <p>▶ <b>2<sup>ème</sup> CAP</b> : jeudi 28 septembre à l'amphithéâtre</p>
	<p><b>Date à retenir</b></p> <p>▶ Pas de cours le lundi 11 septembre (journée d'intégration des nouveaux élèves)  ▶ Photo de classe : le mardi 12 septembre 2023</p>

	<p><b>Internat</b> <span style="float: right;">internat@stjo-vannes.com</span></p> <p>Les internes s'installeront les :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vendredi 1<sup>er</sup> septembre De 13h00 à 18h45 ou</li> <li>▪ Samedi 2 septembre De 8h30 à 12h15</li> </ul> <p>Alèse de protection (taille du lit : 90 X 190) + Draps / couette / couverture  (Les sacs de couchage ne sont pas autorisés) + oreiller + Taie d'oreiller ou traversin sont nécessaires pour équiper le lit.  Il faut également le nécessaire de toilette et un réveil (autre que le téléphone)</p> <p>Merci de vous inscrire d'ici le 23 août 2023, dans les créneaux proposés via le lien ci-dessous :</p> <p style="text-align: center;"><a href="https://forms.office.com/e/1VhUYhYhtd">https://forms.office.com/e/1VhUYhYhtd</a></p> <p>Les règles de vie sont consultables sur le site internet (<a href="http://www.stjo-vannes.com">www.stjo-vannes.com</a>)</p>
  	<p><b>Location casiers</b></p> <p>Vous pouvez bénéficier d'un casier, en vous adressant à la vie scolaire, à la rentrée via votre enfant pour les nouveaux élèves.  Pour les élèves déjà présents le casier est renouvelé automatiquement.</p> <p><b>Livres Scolaires</b></p> <p>Les livres sont mis à disposition par l'établissement et remis aux élèves le jour de la rentrée.</p>

	<p><b>Fournitures</b> La liste des fournitures est téléchargeable sur le site du lycée <a href="http://www.stjo-vannes.com">www.stjo-vannes.com</a> (à compter du 10 juillet)</p>
	<p><b>Période de Formation en Milieu Professionnel</b></p> <p>La formation dans laquelle votre enfant est inscrit comporte deux périodes de Formation en Milieu Professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Du lundi 4 décembre au vendredi 22 décembre 2023 : <b>STAGE N°1</b> (3 semaines)</li> <li>❖ Du lundi 18 mars au vendredi 19 avril 2024 : <b>STAGE N° 2</b> (4 semaines)</li> </ul> <p><b>Nous vous recommandons de commencer à rechercher une entreprise, qui puisse accueillir votre enfant.</b></p>
	<p><b>Aide 1<sup>er</sup> équipement</b></p> <p>A l'entrée en classe de seconde professionnelle, la région Bretagne participe à l'équipement des élèves avec le dispositif « Aide au 1<sup>er</sup> équipement ». Cette aide couvre la fourniture d'une tenue de travail, identique pour tous. Son achat et sa distribution est organisée par le lycée début septembre.</p> <p>Afin de limiter le coût de l'outillage à la charge des familles, le lycée St JOSEPH La Salle met en place un système de mise à disposition d'outillage commun.</p> <p><b>Le montant annuel de cette mise à disposition est de 10 €.</b></p>
	<p><b>Accueil – Communication</b></p> <p>Les bureaux sont ouverts du lundi au jeudi de 08h00 à 17h30, et de 08h00 à 17h00 le vendredi.</p> <p>Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone ou par l'intermédiaire de votre enfant.</p> <p>La communication avec les familles se fera principalement par Pronote (espace parents). En cas d'urgence, elle peut se faire par mail. Si vous ne recevez pas nos mails, merci de vérifier dans votre boîte de courrier indésirable et nous ajouter dans les contacts fiables</p>
	<p><b>Espace numérique Pronote</b></p> <p>Cette application vous permettra de suivre tout au long de l'année la scolarité de votre enfant. Vous y trouverez un cahier de texte pour vous informer du travail personnel et des devoirs à faire à la maison, ainsi que les résultats des évaluations. Vous pourrez également éditer vous-même des certificats de scolarité. Nous vous encourageons à télécharger l'application sur votre smartphone afin de recevoir les notifications.</p> <p><b>Un identifiant et un mot de passe (provisoire) vous seront transmis par mail début septembre.</b></p> <p><b>Procédure de connexion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Se connecter sur <a href="http://www.stjo-vannes.com">www.stjo-vannes.com</a> &gt; Espace numérique &gt; Pronote &gt; <b>Espaces parents</b></li> <li>☞ Bien respecter la saisie de l'identifiant et du mot de passe transmis (majuscules/minuscules)</li> <li>☞ Saisir un <b>mot de passe personnel</b> (<u>à conserver pour les futures connexions</u>)</li> </ul> <p><i>En cas de problème de connexion, veuillez suivre la procédure indiquée en bas de la fenêtre de connexion (« Récupérer son identifiant et mot de passe » ou transmettre un mail à <a href="mailto:administration@stjo-vannes.com">administration@stjo-vannes.com</a>).</i></p>



### **Bourses nationales**

Les élèves boursiers recevront courant octobre la notification et les indications sur les nouvelles modalités de mandatement : soit par virement sur compte bancaire, soit par déduction sur les notes de frais scolaires.



### **Règlement intérieur**

Il est consultable sur le site Internet du lycée Saint Joseph La Salle.

[www.stjo-vannes.com](http://www.stjo-vannes.com)

Il est important de prendre connaissance de son contenu et de tout mettre en œuvre pour le respecter.

Les Parents et élèves doivent connaître les exigences de l'établissement et les règles de vie en commun.

Une attention particulière sera portée cette année sur la tenue vestimentaire. Elle doit être propre, correcte et appropriée au travail dans un environnement scolaire. A titre d'exemple, les pantalons troués, les joggings, survêtements, shorts, les vêtements trop courts et ceux comportant des messages provocateurs sont à prohiber.